

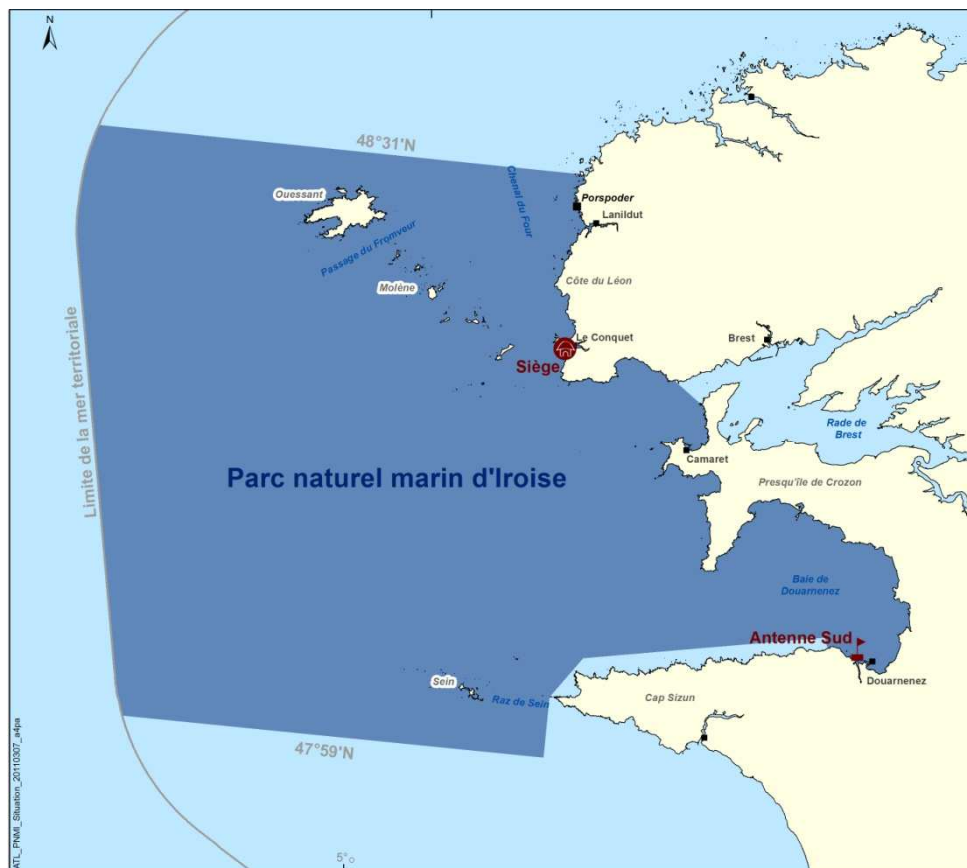


**Wetlands**  
INTERNATIONAL



## Recensement des oiseaux hivernants depuis la côte dans le périmètre du Parc naturel marin d'Iroise Janvier 2016

Version 1.0 avril 2016



COMMUNAUTÉ  
**Pays d'Iroise**  
DE COMMUNES

## Contexte

---

Le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise, en tant que gestionnaire d'une aire marine protégée et opérateur des sites Natura 2000, notamment au titre de la Directive oiseaux, a la responsabilité du bon état de conservation des espèces et habitats protégés et remarquables. A ce titre, il doit disposer de données scientifiques et de suivis permettant d'évaluer l'état de conservation des populations présentes dans le périmètre du Parc naturel marin d'Iroise afin de proposer, si nécessaire, des mesures de gestion.

La structuration d'un réseau d'observateurs pour un comptage exhaustif des hivernants depuis la côte en Iroise, dans le cadre du comptage annuel *Wetlands International*, a été initiée en 2011. La coordination de ce réseau est assurée par le Parc naturel marin d'Iroise. Ces dénombrements sont coordonnés en France par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et au niveau international par l'ONG Wetlands International.

Ce comptage exhaustif à l'échelle de l'Iroise a pour objectif de dresser un état des lieux des espèces présentes, leur abondance, leur répartition et, le cas échéant, l'importance nationale des effectifs présents sur certains sites. Par ailleurs, un indicateur du tableau de bord du Parc s'intéresse aux oiseaux inféodés à l'estran, indicateur pour lequel une métrique concerne l'évolution numérique des effectifs hivernaux des oiseaux.

## Structures partenaires du comptage coordonné 2016

---

Les partenaires suivants ont mobilisés les observateurs nécessaires au comptage des hivernants :

- Bretagne Vivante Ornithologie ;
- L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ;
- La Communauté de communes du Pays d'Iroise ;
- La LPO Finistère ;
- La Réserve naturelle nationale d'Iroise ;
- Le Centre d'Etude du milieu d'Ouessant ;
- Le Parc naturel marin d'Iroise.

**Cette année, les comptages dans l'archipel de Molène et sur l'île de Sein ont été réalisés le même jour, le mardi 19 janvier 2016.**

*Le Parc naturel marin d'Iroise remercie tous les observateurs pour leur participation à ce comptage de janvier 2016, pour lequel les conditions d'observation ont été jugées satisfaisantes par les différents opérateurs de terrain.*

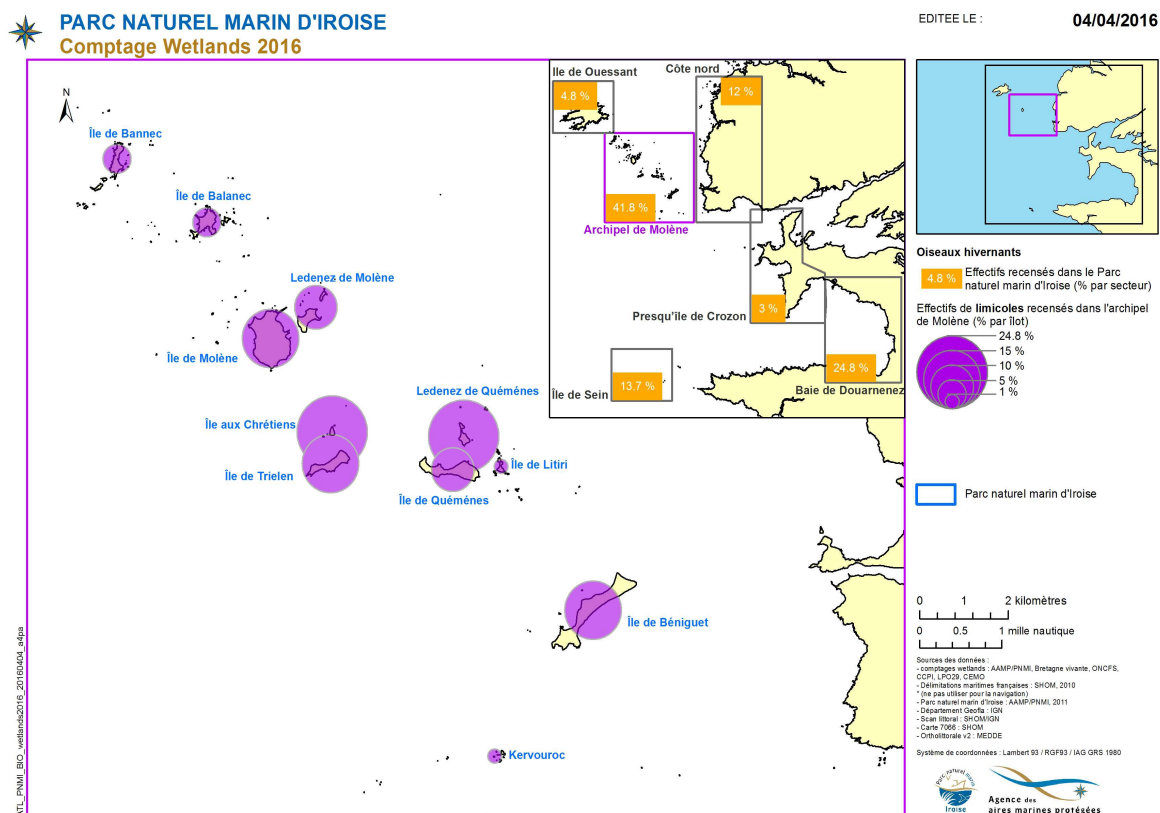
## ✦ Résultats

Lors d'une réunion de travail sur les oiseaux en Iroise le 5 décembre 2013, les partenaires ont acté que **toutes les espèces étaient comptées sauf les goélands, mouettes et cormorans**, qui ne sont donc pas pris en compte dans la présente analyse. Néanmoins, lorsque les effectifs de ces espèces ont été collectés, les données sont renseignées dans le fichier transmis pour le bilan national *Wetlands International*.

**Le comptage de 2016 des oiseaux depuis la côte dans le périmètre du Parc naturel marin d'Iroise a permis de dénombrier 8 759 oiseaux appartenant à 43 espèces hors laridés et cormorans (cf. Annexe 1. Effectifs par espèce).**

### a. Distribution géographique des observations

Site	Nombre d'espèces	Effectifs
Ile de Ouessant	12	417
Archipel de Molène	22	3 662
Côte nord PNMI <sup>1</sup>	20	1 048
Presqu'île de Crozon	23	265
Baie de Douarnenez	26	2 168
Île de Sein	12	1 199
TOTAL		8 759



L'archipel de Molène, qui a fait l'objet d'un comptage en simultané le mardi 19 janvier 2016, concentre le plus gros des effectifs avec 41,8% des oiseaux observés à l'échelle du Parc naturel marin d'Iroise. Le Ledenez de Quéménès totalise 22,5% des effectifs de l'archipel de Molène.

<sup>1</sup> De Porspoder à Plougonvelin

La baie de Douarnenez se distingue également avec 24,75% des effectifs totaux recensés. 35% des oiseaux en baie de Douarnenez sont des bécasseaux sanderling.

Quant à l'île de Sein, elle totalise à elle seule 13,7% des effectifs totaux recensés en Iroise. 54% des oiseaux dénombrés à l'île de Sein sont des tournepierres à collier.

## b. Principales espèces

Les limicoles représentent près de 82% des effectifs d'oiseaux hivernants recensés en Iroise en janvier 2016.

Les trois espèces les plus abondantes en Iroise en janvier 2016 sont :



© S. Brégeon / Agence des aires marines protégées

Le tournepierre à collier : 20,9% des effectifs recensés ;



© S. Dromzée / Agence des aires marines protégées

L'huîtrier pie : 14,9% ;



© S. Brégeon / Agence des aires marines protégées

Le bécasseau sanderling : 11,1%.

### c. Evolution interannuelle des effectifs

Les comptages réalisés dans le cadre de *Wetlands* depuis 2012 permettent d'initier l'acquisition d'une série de données sur les oiseaux présents en hiver en Iroise et l'évolution de leurs effectifs. A terme, l'objectif est de déterminer le rôle de l'Iroise pour les oiseaux hivernants.

		2012	2013	2014	2015	2016
Limicoles	Barge rousse	64	24	23	2	10
	Bécasseau maubèche	8	24	2	15	8
	Bécasseau sanderling	1035	941	847	1202	976
	Bécasseau variable	710	607	363	255	306
	Bécasseau violet	360	387	620	221	309
	Bécassine des marais	67	123	15	51	6
	Chevalier aboyeur	4	14	11	10	11
	Chevalier gambette	130	158	145	128	171
	Chevalier guignette	1	4	3	5	9
	Courlis cendré	450	717	602	680	679
	Courlis corlieu	5	13	0	12	8
	Grand gravelot	821	1019	937	865	765
	Gravelot à collier interrompu	4	5	0	0	0
	Huîtrier pie	1 209	1 344	1 115	1524	1304
	Pluvier argenté	386	311	291	312	317
	Pluvier doré	4	29	22	0	0
	Tournepierre à collier	2 024	2 356	2 346	1660	1838
Vanneau huppé	1	257	150	50	455	
Anatidés et rallidés	Bernache cravant	0	7	13	2	1
	Canard chipeau	13	11	2	2	0
	Canard colvert	582	802	486	501	417
	Canard pilet	0	1	0	0	0
	Canard siffleur	8	2	8	0	0
	Canard souchet	5	3	12	3	3
	Cygne tuberculé	2	0	0	9	3
	Eider à duvet	1	0	1	1	0
	Foulque macroule	68	14	3	2	1
	Harelde boréale	1	0	1	3	0
	Harle huppé	1	1	4	0	0
	Macreuse brune	0	12	4	0	0
	Macreuse noire	526	837	550	261	374
	Poule d'eau	0	0	1	1	4
	Râle d'eau	0	7	4	8	4
	Sarcelle d'hiver	117	126	66	40	112
	Tadorne de Belon	111	105	128	126	111
<b>TOTAL</b>		<b>8 718</b>	<b>10 261</b>	<b>8 775</b>	<b>7 951</b>	<b>8202</b>

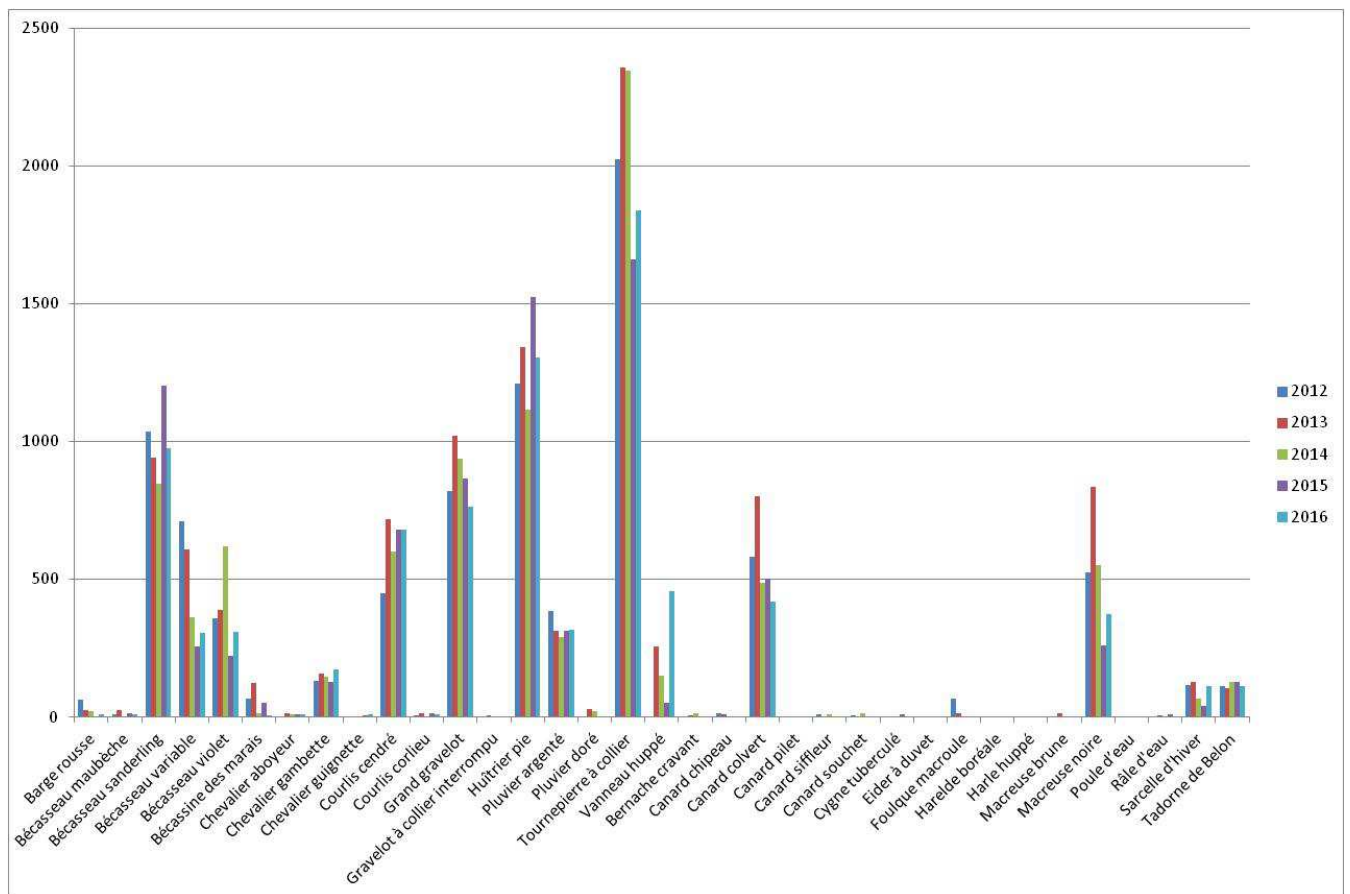


Figure 1. Variation des effectifs de limicoles par espèce - Hivers 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016

## ✳ Conclusion : l'Iroise est un site d'importance pour les limicoles

Ces données de janvier 2016 confirment une nouvelle fois l'importance nationale de l'Iroise pour les limicoles côtiers<sup>2</sup> et une espèce d'anatidés.

	Seuil numérique d'importance nationale (1% <sup>3</sup> )	Sites en Iroise	Effectifs janvier 2016
Huîtrier pie	485	Iroise	1 304
Grand gravelot	145	Iroise Île de Sein	765 247
Courlis cendré	340	Iroise	679
Chevalier gambette	70	Iroise Côte Nord	171 103
Chevalier aboyeur	6	Iroise Côte Nord	11 6
Chevalier guignette	4	Iroise Côte Nord	9 4
Tournepieuvre à collier	285	Iroise Île de Sein	1 838 649
Bécasseau sanderling	305	Iroise Baie de Douarnenez	976 760
Bécasseau violet	15	Iroise Sud Ouessant Île de Molène Béniguet Quéménès Trielen Enez ar C'hrizienn Ile de Sein	309 15 33 30 20 138 32 30
Macreuse noire	262	Baie de Douarnenez	374

**L'Iroise apparaît également en janvier 2016 comme un site d'importance internationale<sup>4</sup> pour le grand gravelot et le tournepieuvre à collier (respectivement 765 individus en janvier 2015 – seuil = 730 ; 1 838 individus en janvier 2016 – seuil = 1 400).**

Le projet « Prédateurs supérieurs » élaboré à l'échelle de la sous-région marine Manche-Mer du Nord (dans le cadre d'un Interreg 2016-2019), et dans lequel Réserves naturelles de France proposait de coordonner un volet « limicoles côtiers », n'a pas été retenu.

Une étude spécifique pour mieux appréhender la fonctionnalité de l'archipel de Molène pour les limicoles est alors reportée.

<sup>2</sup> Selon le critère n°6 de la convention de Ramsar : seuil numérique de 1% de l'effectif estimé des populations de limicoles côtiers de la voie Est-Atlantique

<sup>3</sup> MAHEO R., LE DREAN-QUENEC'H DU S., Effectifs et distribution des limicoles côtiers séjournant en France au mois de janvier pour la période 2011-2015 (à paraître)

<sup>4</sup> Wetlands international (2012) – Waterbird Population Estimates, 5<sup>ème</sup> édition (WPE/5)

		Nord Ouessant	Sud Ouessant	Île de Molène	Ledenez Molène	Béniguet	Litiri	Quéméné	Ledenez Quéméné	Banneg	Balaneg	Trielen	Ennez ar C'hristienn	Kervouroc	Côte Nord	Presqu'île de Crozon	Baie de Douarnenez	Île de Sein	TOTAL	
GAVIM	Piongeon imbrin	0	0	3	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	7	6	0	19	
GAVAR	Piongeon arctique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5	
GAVST	Piongeon catmarin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	6	
GAVIA	Piongeon indéterminé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	
TACRU	Grèbe castagneux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	8	9	0	22	
PODCR	Grèbe huppé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	63	0	65	
PODAU	Grèbe esclavon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	
PODNI	Grèbe à cou noir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	22	0	26	
<b>HÉRONES &amp; AIGRETTES</b>																				
ARDCI	Héron cendré	2	2	1	10	6	0	15	0	2	1	7	2	0	5	5	4	0	62	
EGRGA	Aigrette garzette	0	1	6	3	1	0	0	3	1	0	5	0	0	15	6	30	13	84	
BUBIB	Héron Garde-boeufs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	190	0	190	
<b>CIGOGNES, IBIS &amp; SPATULES</b>																				
PLALE	Spatule blanche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	
<b>OIES, CYGNES &amp; CANARDS</b>																				
BRABE	Bernache cravant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	
CYGOL	Cygne tuberculé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	3	
TADTA	Tadorne de Belon	0	0	2	13	0	2	10	10	0	14	15	6	0	37	2	0	0	111	
ANACR	Sarcelle d'hiver	0	13	0	0	3	0	6	0	3	7	0	0	0	74	6	0	0	112	
ANAPL	Canard colvert	63	41	0	0	200	0	2	9	18	11	0	6	0	8	13	46	0	417	
ANACL	Canard souchet	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
MELNI	Macreuse noire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	374	0	374	
<b>RALES &amp; FOULQUES</b>																				
RALAQ	Râle d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	4	
GALCH	Poule d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4	
FULAT	Foulque macroule	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	
<b>LIMICOLES</b>																				
HAEOS	Huitrier pie	57	95	6	71	110	0	11	265	33	45	0	105	22	174	36	94	180	1304	
VANVA	Vanneau huppé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	450	0	455	
PLUSQ	Pluvier argenté	0	0	0	0	50	0	30	171	0	0	0	0	0	20	0	27	19	317	
CHAH1	Grand Gravelot	19	7	84	37	40	0	0	28	0	0	5	116	0	140	42	0	247	765	
LIMLA	Barge rousse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	10	
NUMPH	Courlis corlieu	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	8	
NUMAR	Courlis cendré	8	7	4	124	43	0	0	160	0	0	0	215	0	70	14	11	23	679	
TRITO	Chevalier gambette	1	4	11	4	0	0	13	4	0	0	16	7	0	103	0	0	8	171	
TRINE	Chevalier aboyeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	5	0	0	11	
ACTHY	Chevalier guignette	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	3	0	9	
AREIN	Tournepièrre à collier	13	63	254	53	123	19	143	51	11	0	209	48	5	179	18	0	649	1838	
GALGA	Bécassine des marais	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	
CALCA	Bécasseau maubèche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	3	8	
CALAA	Bécasseau sanderling	0	0	7	1	5	0	0	0	0	0	0	1	0	140	59	750	3	976	
CALMA	Bécasseau violet	0	15	33	0	30	0	20	0	11	138	32	0	0	0	0	0	30	309	
CALAL	Bécasseau variable	0	0	11	12	25	0	2	120	0	0	0	20	0	63	2	29	22	306	
<b>RAPACES</b>																				
CIRAE	Busard des roseaux	0	0	1	1	8	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	13	
FALPE	Faucon pèlerin	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	1	0	8	
<b>ALCIDES</b>																				
ALCTO	Pinguin tonda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	18	0	30	
URIAA	Guillemot de troil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	14	8	0	23	
<b>AUTRES Espèces</b>																				
ALCAT	Martin pêcheur	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
	<b>Totaux</b>	<b>164</b>	<b>253</b>	<b>425</b>	<b>330</b>	<b>653</b>	<b>21</b>	<b>253</b>	<b>824</b>	<b>65</b>	<b>86</b>	<b>409</b>	<b>569</b>	<b>27</b>	<b>1048</b>	<b>265</b>	<b>2168</b>	<b>1199</b>	<b>8759</b>	
		Effectifs Ouessant 417						Effectifs archipel de Molène 3662												



## Contact et renseignements

LEFEUVRE Cécile  
Parc naturel marin d'Iroise  
02.98.46.63.37 – [cecile.lefeuvre@aires-marines.fr](mailto:cecile.lefeuvre@aires-marines.fr)

### Parc naturel marin d'Iroise

Pointe des Renards  
29 217 Le Conquet  
Tél : 02.98.44.17.00

[www.parc-marin-iroise.fr](http://www.parc-marin-iroise.fr)

Le Parc naturel marin d'Iroise comprend cinq sites Natura 2000 et une réserve de biosphère de l'Unesco. C'est également une aire marine protégée reconnue par la convention de l'Atlantique du Nord-Est, OSPAR.

